



**PV N 2/19 de la réunion du CSF restreint
de la faculté des sciences de la terre
du 12/06/2019**

L'an deux mille dix-neuf et mercredi 12 juin à 9h, s'est tenue la réunion du CSF restreint à la salle de réunion de la Faculté des Sciences de la Terre pour étudier les points de l'ordre du jour suivants :

1. **Recours**
2. **Divers**

RECOURS

Aménagement :

Néant

Géologie :

Néant

Mines :

Cas de Mme BENOUIS Bornia

- Mme BENOUIS Bornia ayant changé de corps (de MAA à MCB), la production antérieure à ce changement n'est pas comptabilisée ;
- Les articles onze (11) et douze (12) de l'arrêté trois cent vingt sept (327) du neuf (09) septembre (09) deux mille quinze (2015) classent les enseignants MCB, MCA et Professeurs dans la même catégorie.

Cas de Mme BOUTEFNOUCHET Hafida.

Concernant les points revendiqués par l'impétrante :

- Les portes ouvertes auxquelles Mme BOUTEFNOUCHET H, a participé, ont été organisées avant les CSD et CSF de classement de deux mille dix huit (2018) et ne peuvent donc être répercutées sur celui de deux mille dix neuf (2019) ;
- L'encadrement des étudiants stagiaires en fin de cycle ne figure pas dans l'offre de formation.

L'encadrement des Stagiaires Master II n'est comptabilisé dans aucun département de la faculté des Sciences de la Terre.

Architecture :

Cas de Mrs HADIDANE Hocine et GRAIRIA Said.

Les deux enseignants ayant changé de corps ne peuvent bénéficier des points octroyés à la production scientifique antérieure à leur changement de grade (encore moins celle de deux mille seize ,2016).

Le CSF rappelle que lors des changements de grades (de MAA à MCB, de MCB à MCA et de MCA à Professeur), seule la Production Scientifique effectuée après le changement de grade est prise en considération lors du classement des demandeurs de stages ou de congés scientifiques. Par ailleurs n'est comptabilisée que la production scientifique comprise entre les deux derniers CSD de classement (année en cours et année précédente).

Cas de Mme M'LIKI Nesrine.

Mme M'LIKI Nesrine n'a pas suivi la procédure normale de dépôt de dossier de demande de stage :

- Dépôt au niveau de la scolarité, lequel service est non-concerné par les stages ;
- Le délai de ce dernier dépôt n'a pas respecté celui de la tenue du CSD puisque effectué après celle-ci.

Pour ces raisons, le CSF rejoint l'avis du CSD Architecture et considère que la demande ne peut être prise en charge.

Par Ailleurs, le CSF s'insurge contre les accusations gratuites portées contre les responsables administratifs et scientifiques des départements et de Faculté.

Mines :

Cas de Fellouh Nacereddine

Le CSF entérine la décision du CSD Mines et confirme le classement de Mr FELLOUH N parmi les demandeurs de stage de courte durée vu que la demande de Congé Scientifique a été introduite après la tenue de la réunion du CSD.

Cas de Mr MESSAI Ali

Le dossier de Mr MESSAI Ali étant conforme, **ce dernier peut soutenir à partir de septembre** (09) deux mille dix neuf (2019) devant le jury proposé par son directeur de thèse le Pr IDRESS Aziz.

Proposition du jury

Président : Pr Bounouala Mohamed
Rapporteur: Pr Idres Aziz
Examineurs: Pr Chettibi Mohamed
Pr Gheid Abdelhak
Pr Amara Mourad
Dr Boukeroui Hamid

UBMAnnaba
UBMAnnaba
UBMAnnaba
UMed Chrif Messaadia –Souk Ahras
UTHB Alger
UA/Rahmane Mira – Bejaia.

NOMINATIONS

Le CSF propose les:

1/ **Fin de fonction** du responsable de filière « **Géographie et Aménagement du Territoire** », du département d'Aménagement, **Dr OULARBI Abderezak**, remplacé par Mr **HARKAT Med LAMINE**.

2/ **Fin de fonction** du responsable de Master Architecture, **Mr AOUCAL Hocine**, suite à sa nomination en qualité d'Adjoint au Chef de Département architecture chargé de la scolarité et des enseignements de graduation. Il est remplacé par **Mr GUENIFI Yasser**

3/ **Nomination** de **Mme ABDELJOUAD Meriem** en tant que responsable de licence Architecture en remplacement de **Mme ATTOUI Wafa**.

4/ **Nomination** du **Dr TOUMI Faycel** en tant que responsable de la **filière Géologie**.

5/ **Fin de fonction** de **Mme BOUTEFNOUCHET Hafida** en tant que responsable de filière « Génie minier », du département des Mines. Elle est remplacée par le **Dr BERDOUDI Said** (Maître de Conférences A)

La réunion s'est terminée à 10h 30 min.

Fin du PV

La Vice Doyenne
Chargée de la PG/ Relex

Le Président du CSF

الاستاذة الدكتورة بوفنارة خديجة
نائب عميد كلية علوم الأرض
مكثف بما بعد التدرج و البحث العلمي
و العلاقات الخارجية



رئيس المجلس العلمي للكلية
المبر: هاني عز الدين

